Mesdames et Messieurs les directeurs,

**Dorénavant l’application « Faits établissement » disponible sur le portail ARENA, onglet « Enquêtes et pilotage », se substituera totalement au document « Déclaration de fait de violence ou d’événement traumatique en milieu scolaire »**.

Cette application est destinée, d’une part à **enregistrer et à transmettre tous les faits préoccupants** (événement grave, phénomène de violence) d’une école et d’autre part à assurer le suivi de ces faits.

**NB : Aucune donnée nominative ne doit apparaitre dans l’application « Faits établissement »**. En revanche pour gagner en efficacité, vous voudrez bien **envoyer en parallèle** de la saisie dans l’application, **un mail très succinct, au secrétariat de votre circonscription, avec la nature de la crise et le nom des personnes concernées**. Cela évitera aux services d’avoir à vous appeler pour connaître toutes ces précisions qui sont nécessaires s’il y a besoin d’intervenir rapidement.

Deux remarques pour anticiper des questions fréquentes lors des premières utilisations :

* L’onglet « Suite » peut être complété ultérieurement. Il n’est pas nécessaire de le remplir au moment où le fait survient.
* Le niveau de gravité lors de la validation est « pré-coché » à partir de ce qui a été déclaré dans les onglets précédents. **Cependant, ce n’est qu’une proposition qui peut être modifiée**.

Vous trouverez en pièce jointe, le manuel pour vous aider à prendre en main cette application. **Les ERUN des différentes circonscriptions restent également à votre disposition** si vous avez des difficultés lors des premières saisies.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et vous remercie pour le travail que vous accomplissez jour après jour.

Signature IA

Daniel Passat